

Budget rectificatif 1/2017: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour le Royaume Uni, Chypre et le Portugal

2017/2018(BUD) - 03/04/2017 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le 26 janvier 2017, la Commission a soumis au Conseil le projet de budget rectificatif (PBR) n° 1 au budget général pour 2017 qui porte sur l'intervention du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant total de 71.524.810 EUR en crédits d'engagement et de paiement.

Cette proposition a pour objectif d'apporter une aide financière au Royaume-Uni, à Chypre et au Portugal à la suite des catastrophes naturelles qui ont frappé ces pays en 2015 et 2016.

Les crédits correspondants devraient être affectés selon l'article 13 06 01 (*Fonds de solidarité de l'UE - Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie*).

La Commission propose de financer les crédits de paiement nécessaires **en recourant à la réserve négative**, comme le prévoit l'article 47 du règlement financier.

Le 3 avril 2017, le Conseil a adopté sa position sur le PBR n° 1 au budget général pour 2017, telle qu'elle figure à [l'annexe de l'exposé des motifs du PRB 1/2017](#).